



8003 - Se nettoyer l'anus à l'aide de pierres après la satisfaction de ses besoins humains

question

Je passe toute la journée à l'école. Je vais aux toilettes sans pouvoir me rendre à la maison pour me nettoyer à l'aide de pierres. Puis-je faire mes ablutions et prier ou faut-il m'abstenir de prier, quitte à le faire plus tard?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Quand on a satisfait ses besoins humains, on doit se débarrasser des saletés à l'aide de l'eau, ce qui est préférable, ou par un autre moyen comme les papiers toilette ou un chiffon ou des pierres ou d'autres objets.

Cheikh Ibn Outhaymine a dit: «quand l'homme satisfait ses besoins humains, il se trouve dans l'un des ces trois cas. Le premier est d'utiliser de l'eau pour se purifier. Ce qui est permis compte tenu de ce hadith rapporté par Anas: « quand le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) satisfaisait ses besoins humains, j'allais en compagnie d'un gamain de mon âge lui apporter un ustensil rempli d'eau afin de lui permettre de se purifier. » (rapporté par al-Boukhari (149) et par Mouslim (271) Ceci se justifie par le fait que l'enlèvement des saletés se fait à l'aide de l'eau. De même que vous l'utilisez pour enlever une saleté qui vous colle au pied, de même vous l'employez pour nettoyer les traces de ce qui sort de vous.

Le deuxième cas est de se purifier à l'aide de pierres. L'usage de celles-ci à cet effet suffit si on se réfère à la parole et à l'acte du Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui). La parole est rapportée par Salman (p.A.p) en ces termes: « le Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) nous a interdit d'utiliser moins de trois pierres pour nous nettoyer l'anus. » (rapporté par



Mousslim,262).Quant à l'acte , Ibn Massoud (p.A.a) l'évoque comme suit: « le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) alla déféquer et lui demanda de lui apporter trois pierres. Il prit les deux et jeta l'os en disant: c'est impur.» (rapporté par al-Boukhari,155) Abou Hourayrah (p.A.a) affirme avoir piqué trois pierres qu'il a enveloppées dans son vêtement pour les livrer au Prophète avant de le quitter.» (rapporté par al-Bokhari,154) On en a tiré la preuve qu'il est permis de se purifier à l'aide de pierres.

Le troisième cas est de se purifier à l'aide de pierres et de l'eau. À ma connaissance, cette pratique n'a pas été reçue du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) même si elle s'avère plus apte à assurer une purification parfaite. (ach-charh al-moumtie 1/103-105)

Cela étant,vous n'avez aucune excuse pour ne pas prier à l'heure sous prétexte de ne pouvoir vous nettoyer à l'aide de pierres car vous pouvez le faire à l'aide de papiers toilette ou d'autres moyens. Toute personne est en mesure de se munir de papiers hygiéniques pour se nettoyer.

En plus, ce qui vous empêche d'utiliser des pierres pour vous nettoyer après avoir satisfait vos besoins humains n'apparaît pas dans la question, bien que vous disiez: est-ce que je dois faire mes ablutions ou m'abstenir de prier? Ce qui implique la disponibilité de l'eau. Vous pouvez donc vous en servir dans les toilettes pour vous nettoyer. Si vous ne le faites pas, vous devez utiliser du papier hygiénique avant de faire vos ablutions.Il ne vous est pas permis de retarder la prière jusqu'à l'écoulement de son temps.

Allah le sait mieux.